



## **Communiqué de presse**

Mardi 5 septembre 2023

# **Pic de pollution : gratuité du stationnement résidentiel le 6 septembre 2023**

**En raison d'un épisode de pollution à l'ozone à Paris, la Ville de Paris annonce la gratuité du stationnement résidentiel pour la journée de demain, mercredi 6 septembre 2023.**

AIRPARIF prévoit pour la journée de demain mercredi 6 septembre 2023, un épisode de pollution atmosphérique à l'ozone à Paris, entraînant le déclenchement de la procédure d'information du public.

Conformément aux dispositifs pris par la Ville de Paris lors des pics de pollution atmosphérique, la gratuité du stationnement résidentiel sera effective pour la journée de demain, et au-delà en fonction de l'évolution de la situation.

La pollution à l'ozone est dû à une réaction entre les UV et le trafic routier, il est donc urgent de réduire le trafic via la mise en place par la Préfecture de police de la circulation différenciée. Par ailleurs, depuis plusieurs années IDFM procède à l'activation d'un pass pollution lors des pics, or celui-ci n'incite pas à prendre les transports en commun d'autant plus avec l'augmentation des tarifs. La Ville de Paris demande à IDFM de prendre sa part en mettant en place la gratuité des transports en commun en cas de pic de pollution, solution efficace face à cette situation d'urgence.

La Ville de Paris appelle toutes les Parisiennes et tous les Parisiens à suivre les messages de prévention, et à faire preuve de civisme en adaptant leurs comportements. Elle les invite également à avoir recours au télétravail et à utiliser, s'ils doivent impérativement se déplacer, prioritairement tout mode de transport respectueux de l'environnement – notamment la marche, les transports en commun, le vélo ou le covoiturage.

Contact presse : Service presse - 01 42 76 49 61 – [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)